

Formation Equipier de première intervention *Initiale ou recyclage*



Lieu :	Dans les locaux de l'AFC
Public visé :	Personnel d'un ERP ou d'une ICPE
Effectif :	10 personnes maximum
Objectif :	Délivrer aux personnels d'un ERP ou d'une ICPE une formation réglementaire adaptée en matière de prévention du risque d'incendie, comprenant un volet théorique et des exercices pratiques
Méthode :	Doubler une présentation théorique des facteurs de risques et des postures de prévention par des exercices pratiques illustrant les cas concrets les plus fréquents Manipulation systématique par l'ensemble des stagiaires des différents extincteurs
Matériel :	Présentation PowerPoint Tous types d'extincteurs réglementaires Simulateur feu à gaz
Intervenant :	Thierry POIRIER, agent agréé d'un organisme de sûreté habilité (société Earthcase)
Sanction :	Attestation de formation
Durée :	1 journée de formation (6h)
Période :	6 juin 2018
Coût :	290 €/personne

Contenu :

- Généralités sur la réglementation des ERP
- Classement des ERP en type et en catégorie
- Accessibilités des PMR (Personnes à mobilité réduite)
- Réglementation sur les dégagements et sortie de secours
- Transmission diffusion de l'alerte
- Rôles et devoirs du personnel du site lors d'une évacuation
- Triangle du feu
- Différents types de feux
- Classification des feux
- Conduite à tenir en cas de début d'incendie
- Présentation extincteurs réglementaires
- Manipulation des extincteurs
- Intervention sur feux : Secs, hydrocarbures, électriques
- Extraction d'une victime en atmosphère enfumée